



Paris, le 6 septembre 2018

Communiqué de presse

Lancement de la concertation sur l'amélioration de la sûreté des réacteurs de 900 MW du parc nucléaire français, dans le cadre de leur 4^{ème} réexamen périodique

Le Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN) annonce jeudi 6 septembre 2018 le lancement de la concertation publique sur les dispositions proposées par EDF pour améliorer le niveau de sûreté de ses réacteurs nucléaires de 900 MW dans le cadre de leur 4^{ème} réexamen périodique*.

L'objectif de cette concertation est d'associer le public aux enjeux et objectifs liés à la poursuite de fonctionnement de ces réacteurs nucléaires après 40 ans et permettre d'éclairer les décisions ultérieures. Cette démarche volontaire et inédite, portée par le HCTISN, mobilise outre EDF en tant qu'opérateur responsable des réexamens périodiques, les principaux acteurs institutionnels de la sûreté des centrales nucléaires en France : l'Association nationale des comités et commissions locales d'information (ANCCLI), l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). Cette concertation se déroulera sous l'égide de deux garantes désignées par le HCTISN au sein de la liste nationale établie par la Commission nationale du débat public (CNDP).

La concertation intervient sur la phase générique** du processus du 4^{ème} réexamen périodique de 8 centrales nucléaires de production d'électricité 900 MW d'EDF : Blayais, Bugey, Chinon, Cruas-Meysses, Dampierre-en-Burly, Gravelines, Saint-Laurent-des-eaux et Tricastin. Elle marque une première phase d'échange avec le public en amont des enquêtes publiques prévues réacteur par réacteur au titre des dispositions du code de l'environnement. En parallèle de ce processus de concertation portant sur la sûreté nucléaire, la programmation pluriannuelle de l'énergie posera le cadre du mix énergétique en France.

De septembre 2018 à mars 2019, le public est donc invité à s'exprimer sur la « Note de réponse aux objectifs » du 4^{ème} réexamen périodique qui rassemble les dispositions d'amélioration proposées par EDF pour les 8 centrales concernées. Cette note de réponse aux objectifs constitue le document officiel d'échange entre EDF et l'ASN. Ce document fait l'objet d'une synthèse dans le cadre de cette concertation sur les 4^{èmes} réexamens périodiques. Toute personne intéressée est invitée à participer à cette concertation en s'informant, en posant des questions, en publiant ses avis et ses points de vue, en réagissant aux échanges se déroulant sur la plateforme numérique dédiée (<http://concertation.suretenucleaire.fr>), en participant lors des différentes rencontres programmées dans le cadre de cette concertation ou en écrivant directement au secrétariat du HCTISN. Les Commissions locales d'information (CLI) des huit sites nucléaires concernés organiseront des actions locales afin de favoriser les échanges avec le public (réunion publique, ateliers thématiques, etc.)

** La durée de fonctionnement des installations nucléaires présentes sur le territoire français n'est pas limitée par le décret qui les autorise. En contrepartie, la réglementation prévoit que chaque installation nucléaire doit faire l'objet d'un réexamen périodique tous les 10 ans. Après analyse du rapport établi par l'exploitant, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), autorité administrative indépendante en charge notamment du contrôle des installations nucléaires, communique au Gouvernement ses conclusions sur l'état de sûreté des installations et peut prendre des prescriptions pour encadrer les conditions de poursuite du fonctionnement.*

*** Lors de la phase générique, l'exploitant présente, dans un document dénommé « Note de réponse aux objectifs », les grands axes de son programme de réexamen sur l'ensemble des réacteurs d'un même palier, qui donne lieu à un avis de l'Autorité de sûreté nucléaire.*

Contacts presse

HCTISN
Secrétariat HCTISN
+33 1 40 81 89 75
hctisn@gmail.com

EDF
Service de presse
+33 1 40 42 46 37
service-de-presse@edf.fr

ASN
Evangelia Petit
+33 1 46 16 41 42
evangelia.petit@asn.fr

IRSN
Pascales Portes
+33 1 58 35 70 33
pascale.portes@irsn.fr

ANCCLI
Yves Lheureux
+33 6 60 18 57 92
yveslheureux@me.com